Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz =

Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia

Svizzera: bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 28 (2005)

Heft: 2-fr: Des tailleurs de silex aux souffleurs de verre dans le Jura et le Jura

bernois

Artikel: Les Rauraques : une tribu, une civitas, un évêché

Autor: Demarez, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-21036

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

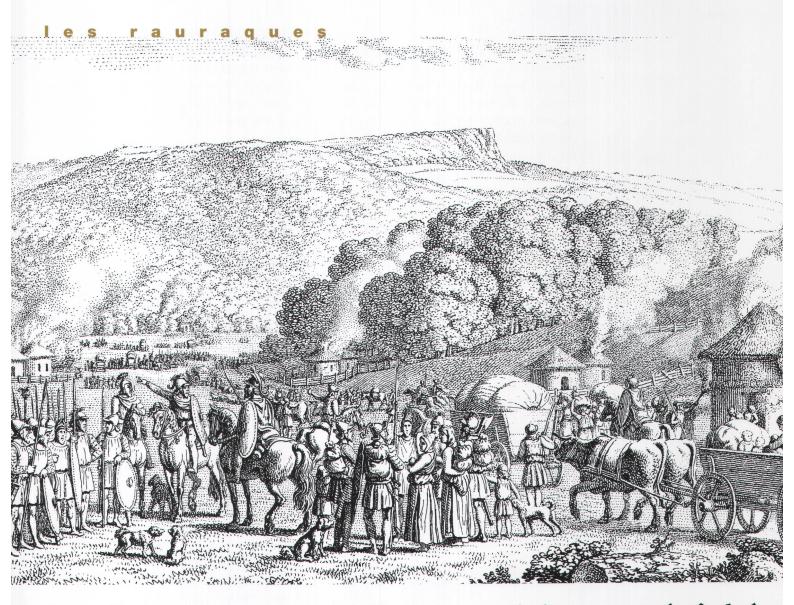
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les Rauraques: une tribu, une civitas, un évêché

Jean-Daniel Demarez

Fig. 1 L'exode des Rauraques se joignant aux Helvètes, selon l'iconographie historique du 19° siècle. Lithographie de G. Engelmann, 1822.

L'esodo dei Raurachi unitisi agli Elvezi nell'iconografia storica del XIX sec. Litografia di G. Engelmann, 1822. De La Tène finale à l'Evêché de Bâle, les Rauraques constituent le fil conducteur du peuplement dans le Jura historique. Leur nom est si intimement lié à la lutte des Jurassiens pour leur indépendance que l'on a oublié que l'identité rauraque ne s'est pas faite en un jour, et que la signification de ce nom a évolué au cours du temps.

Alors que le nom des Helvètes est connu depuis le 2° siècle av. J.-C., les Rauraques n'entrent dans l'histoire qu'avec la guerre des Gaules. César, le premier à citer leur nom, ne donne que de très vagues indications sur leur localisation géographique. Cette lacune, associée à des contradictions apparentes des autres sources antiques, explique que, depuis deux siècles, les historiens n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur leur territoire d'origine. Pourtant, à y regarder de plus près, les sources ne sont pas si incohérentes que cela: elles datent d'époques différentes et décrivent chacune le contexte géopolitique à un moment donné.

Le peuplement à La Tène finale

Partagé entre Helvètes et Séquanes, le Jura de la fin de l'âge du Fer reste mal connu. Les fouilles réalisées sur le tracé de l'autoroute A16 ont cependant apporté leur lot d'informations, permettant au moins d'esquisser la structure du peuplement. Celle-ci correspond, dans les grandes lignes, au portrait qu'en dresse César: autour des oppida, centres de pouvoir, gravitent un certain nombre de villages, eux-mêmes entourés de fermes éparses, les aedificia.

Fig. 2
Ecuelle de La Tène finale de
Chevenez-Combe Varu.

Cintola del periodo di La Tène fina

Ciotola del periodo di La Tène finale da Chevenez-Combe Varu.



Le Mont Terri à Cornol, en Ajoie, était l'un de ces oppida. Habitat non fortifié dans un premier temps, il fut détruit vers le milieu du 1° siècle av. J.-C., événement que l'on met en général en relation avec la guerre des Gaules. Après celle-ci, le site fut réoccupé et pourvu d'une enceinte de type murus gallicus. Le moment précis de sa construction n'est malheureusement pas connu et ne pourrait se situer que sous Auguste, dans le cadre des travaux préparatoires à la conquête des Alpes.

Outre ce lieu connu de longue date, des observations récentes faites sur le Montchaibeux à Rossemaison ont révélé, dans la végétation, des anomalies qui trahissent le plan d'une fortification de type celtique. La présence d'un *oppidum* y est donc vraisemblable même si, faute de fouilles, seuls deux objets y ont été recueillis, une fibule et une monnaie.

Quant aux villages qui gravitaient autour des *oppida*, le recoupement des découvertes anciennes permet désormais d'en envisager un à Porrentruy, où des monnaies gauloises ont été découvertes à plusieurs reprises. L'emplacement serait en tout cas idéal, au carrefour de trois vallées et à la jonction de plusieurs cours d'eau.

Durant ces dernières années, en Ajoie, des traces de plusieurs établissements ruraux de La Tène finale ont été mises en évidence sur le tracé de l'autoroute, à Chevenez-Combe Varu et à Combe-En Vaillard, à Alle-Pré Monsieur et à Alle-Pré au Prince. C'est ce dernier site qui est le mieux documenté, avec trois bâtiments attestés sur une surface d'au moins 125 x 200 m. Il s'agit là du premier aedificium mis en évidence dans le Jura.

Si l'on considère que le tracé de la Transjurane, le long duquel se concentrent les vestiges d'établissements, ne constitue qu'un coup de sonde dans le sous-sol jurassien, nous pouvons, en extrapolant, nous faire une idée de la densité de l'habitat à La Tène finale. Mais ce qui frappe le plus, c'est une disparité dans la répartition géographique: alors que les plaines sont occupées, les vallées latérales et les zones de montagne ne témoignent tout au plus que de passages occasionnels.

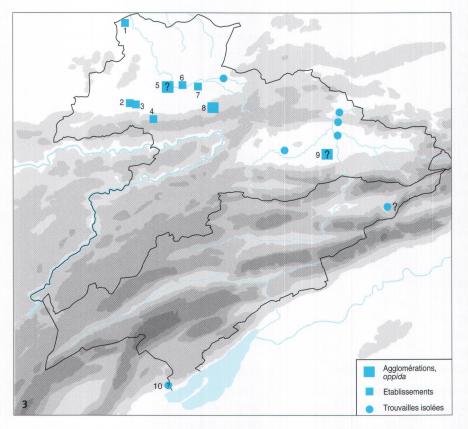


Fig. 3 Sites et trouvailles de La Tène finale. Siti e reperti isolati del periodo di La Tène finale.

1: Boncourt. 2: Chevenez-Combe Varu. 3: Chevenez-Combe-En Vaillard. 4: Bressaucourt-Pirôtas. 5: Porrentruy. 6: Alle-Pré Monsieur. 7: Alle-Les Aiges. 8: Cornol-Mont Terri. 9: Rossemaison-Montchaibeux. 10: La Neuveville.

Fig. 4
Fibule à coquille en argent, 1e siècle av. J.-C. du Mont Terri à Cornol.

Fibula a conchiglia d'argento, I sec. a.C., da Cornol-Mont Terri.

L'époque romaine: un territoire réorganisé, un nouvel essor économique

L'intégration de la Gaule à l'Empire romain s'accompagna d'une réorganisation du territoire, avec la division des régions rhénanes en districts militaires (Germanies inférieure et supérieure), lesquels

seront constitués en provinces vers 86 apr. J.-C. C'est certainement à cette occasion que fut instituée la civitas Rauracorum, en ajoutant au pays natif de la tribu des Rauraques (sud-ouest de l'Allemagne) des portions de territoire pris sur les contrées voisines: la Haute-Alsace et vraisemblablement les vallées de Delémont et de Tavannes. L'Ajoie, ouverte vers Mandeure, reste séquane; les versants sud de la chaîne jurassienne demeurent helvètes.

La route dite «de Pierre-Pertuis» et ses ramifications sont les artères qui parcourent le Jura gallo-romain. Cet axe, l'un des trois qui permettaient le franchissement de la chaîne jurassienne, reliait l'Italie aux régions rhénanes via le Plateau suisse et *Petinesca* (Studen, BE). C'est donc une voie importante tant d'un point de vue stratégique qu'administratif, et utilisée par la poste impériale, ce que démontre la découverte en 1992 d'une station routière à Alle-Noir Bois. Ce relais, établi sous Auguste aux abords d'un chemin de terre aménagé en chaussée seulement sous Claude, fournit aussi la preuve de l'intégration dans le réseau routier romain des voies de communication gauloises.

L'abandon de la station entre 70 et 80 apr. J.-C., en relation avec la conquête des Champs Décumates et le report de la frontière plus à l'est, signifie certainement un «déclassement» de la voie, devenue moins importante sur le plan stratégique: ceci explique sans doute son absence de l'itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger.



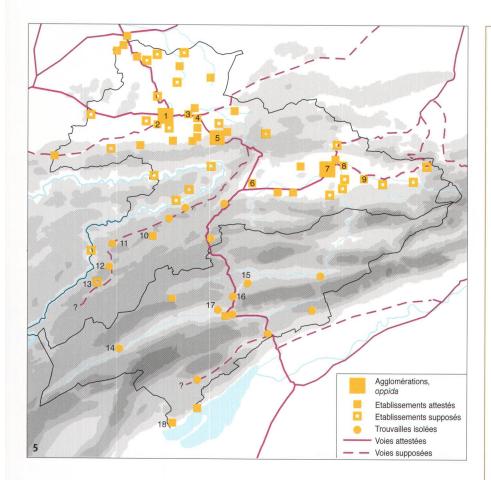


Fig. 5 Le Jura à l'époque romaine. Lieux cités dans le texte.

Il Giura in epoca romana. Luoghi citati nel testo.

- 1: Porrentruy. 2: Porrentruy-l'Etang.
- 3: Alle-Noir Bois. 4: Alle-Les Aiges.
- 5: Cornol-Mont Terri. 6: Boécourt.
- 7: Delémont. 8: Courroux. 9: Vicques.
- 10: Montfaucon, 11: Les Pommerats
- 12: Muriaux. 13: Le Noirmont.
- 14: Saint-Imier. 15: Reconvilier.
- 16: Tavannes. 17: Sombeval.
- 18: La Neuveville.

Par contre, son rôle commercial n'a jamais faibli et a eu un réel impact sur le bien-être des populations. Les observations archéologiques du 19° siècle, associées aux découvertes récentes, montrent tout d'abord une forte densité d'établissements. En Ajoie et dans la vallée de Delémont, ce n'est pas moins d'une vingtaine de sites qui sont connus; d'après certains indices (découvertes anciennes peu documentées, toponymie), ce nombre peut facilement être doublé et reste de toute façon très nettement inférieur au nombre de villae qui ont pu exister dans la région.

Les renseignements dont nous disposons laissent entrevoir, en général, des *villae* d'une importance moyenne à supérieure, couvrant des surfaces de 150/250 x 300/400 m. Des établissements beaucoup plus grands, comme ceux d'Orbe (VD) ou d'Oberentfelden (ZH), n'ont jamais été mis en évidence. L'impression qui se dégage est donc celle

Les textes antiques, des sources contradictoires? Vues sur un plan «horizontal», ces sources semblent incohérentes. Selon César, la chaîne jurassienne se dresse entre les Helvètes et les Séguanes (De bello Gallico (BG), I.33.4), dont le territoire s'étend jusqu'au Rhin (BG, I.1.5). D'après ces affirmations, qui figurent également chez Strabon, il n'y a guère que dans le sud-ouest de l'Allemagne que l'on peut situer les Rauraques, dont les limites orientales sont fixées par la forêt hercynienne (BG, VI.25). Quant à Pline (Histoire naturelle, IV.106), il situe ce peuple entre les Séquanes et les Helvètes. Ptolémée (Géographie II.9.18) cite deux villes rauraques, Augst et Argentovaria (Biesheim-Kuenheim près de Neuf-Brisach, France), toutes deux à l'ouest du fleuve. Dans une vision «verticale», ces données ne sont plus contradictoires, car elles relatent des situations géopolitiques différentes. César décrit le peuplement des régions rhénanes au milieu du 1er siècle av. J.-C. Une génération plus tard, Strabon dépeint une situation inchangée. Chez Pline (mort en 79 apr. J.-C.) et Ptolémée (2º siècle), il n'est plus question des tribus, mais des civitates, des districts aux noms certes gaulois, mais créés par Rome en fonction de la nouvelle géographie politique: la civitas Rauracorum résulte donc d'un remembrement qui a rattaché une portion du territoire séquane (Haute Alsace et une partie du Jura) à la Rauracie transrhénane. Ces changements remontent sans doute à l'organisation du territoire par Auguste.

Les sources ne sont donc pas plus problématiques que des textes de 1810, 1940 et 2004 situant Porrentruy respectivement dans le département du Haut-Rhin, dans le canton de Berne et dans le canton du Jura.

de propriétaires fonciers qui, dans l'ensemble, ont su profiter de l'infrastructure mise en place par Rome pour exporter les surplus de céréales vers les grands centres consommateurs et ont ainsi pu s'enrichir. L'exiguïté des plaines cultivables explique vraisemblablement l'absence d'établissements plus grands, le manque de terrains disponibles rendant impossible la croissance des domaines. Le standard social de leurs propriétaires devait cependant être élevé, comme en témoigne une statuette du dieu Mars trouvée à Courroux: ce bronze d'une grande qualité esthé-

Fig. 6 Restitution du relais routier du 1° siècle d'Alle-Noir Bois. En blanc, les surfaces non fouillées.

Ricostruzione del luogo di sosta del I sec. di Alle-Noir Bois. In bianco, le superfici non indagate.

Fig. 7 Coupe en terre sigillée de Lezoux d'époque tibérienne attribuée au potier Rutenos. Découverte réalisée

à Porrentruy-l'Etang.

Coppa di terra sigillata di Lezoux, di epoca tiberiana e attribuita al vasaio Rutenos, emersa a Porrentruyl'Etang. tique, connu à une dizaine d'exemplaires seulement, est sans doute la reproduction d'un original produit à Rome ou en Italie du Nord.

Ces villae occupent de manière privilégiée les régions de plaine et doivent, dans de nombreux cas, s'être développées à partir de fermes de La Tène finale. Ce cas de figure a pu être prouvé lors de fouilles récentes à Alle-Les Aiges, où les structures gallo-romaines recouvrent l'une des constructions d'un établissement de La Tène finale. Il semble en être de même à Boécourt-Les Montoyes et à Courroux, où de nombreuses monnaies gauloises ont été découvertes au 19° siècle. Cependant, pour la première fois, les zones autre-



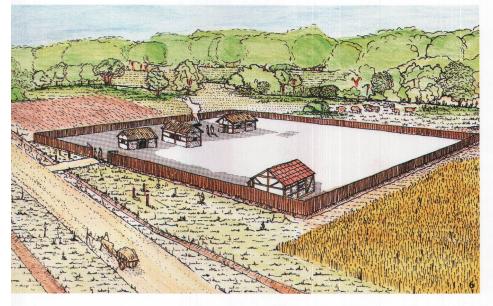


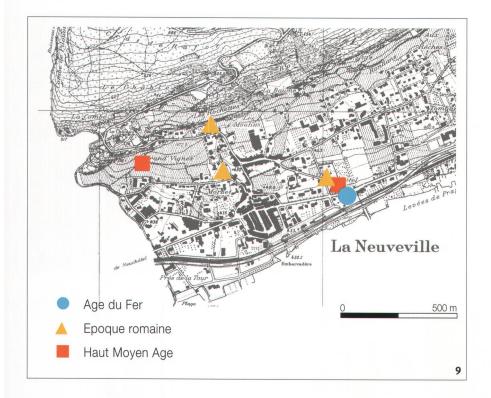


Fig. 8 Statuette de Mars tropéophore découverte dans la *villa* galloromaine de Courroux.

Statuetta di Marte trofeoforo scoperta nella villa galloromana di Courroux. fois délaissées témoignent d'une présence humaine. Si l'existence de vestiges ne surprend guère vers Tavannes, où l'on suppose depuis longtemps l'existence d'un relais routier, les trouvailles isolées amènent un certain nombre de questions. Ainsi, un dépôt de sept monnaies au terminus post quem de Commode (180-192) est attesté aux Pommerats, d'où proviennent également deux pièces de Crispus et de Constantin (306-337); du numéraire du 3° siècle est signalé à Muriaux. Signalons également un énigmatique dépôt monétaire au terminus de Magnence (350-

353) à Saint-Imier, et de la vaisselle en bronze et en terre sigillée qui proviendrait de Reconvilier. Quant à la toponymie, elle permet d'envisager des établissements au Noirmont, aux Pommerats et à Montfaucon.

Ce faisceau d'indices est à notre avis trop conséquent pour être le fruit du hasard. S'agit-il d'un début de colonisation des terres dû à la poussée démographique? Ces endroits reculés ont-ils servi de refuge lors des troubles des 3° et 4° siècles? Dans l'état actuel des connaissances, nous en sommes réduits aux questions.





10

Fig. 9
Découvertes anciennes réalisées à
La Neuveville.

Rinvenimenti di vecchia data a La Neuveville.

Fig. 10

Gobelet en verre de la nécropole de la villa de Courroux, daté du 4° siècle. Les tombes de cette période témoignent d'une réoccupation du site, après une interruption dans la seconde moitié du 3° siècle. Hauteur: 12 cm.

Bicchiere di vetro di IV sec., dalla necropoli della villa di Courroux. Le tombe di questo periodo sono un'attestazione della rioccupazione del sito, dopo un'interruzione nella seconda metà del III sec. Altezza: 12 cm.

Des agglomérations inconnues?

En Ajoie et dans la vallée de Delémont, la densité de l'habitat rend vraisemblable la présence d'agglomérations. Si l'existence d'un village à Delémont reste envisageable, au vu de la situation topographique, le flou des renseignements du 19° siècle empêche toute localisation. A Porrentruy par contre, le report sur carte des découvertes anciennes et récentes montre une forte concentration de vestiges et d'objets, du bas de la vieille ville jusqu'à l'église Saint-Germain. L'existence d'un fanum, à quelques centaines de mètres au nord, accrédite la présence d'une agglomération, au carrefour de trois vallées où convergent plusieurs cours d'eau.

Les vestiges signalés anciennement à La Neuveville sont plus délicats à interpréter. Si les chercheurs du 19° siècle mentionnent des traces d'occupation «sur plus d'un kilomètre», seules deux découvertes peuvent être localisées précisément. Qu'il s'agisse d'une agglomération ou d'une villa, elles témoignent d'une occupation de la région à l'époque romaine.

Le passage du Bas Empire au Haut Moyen Age: une mutation en profondeur

En 297 apr. J.-C., les divisions provinciales sont repensées. Helvètes, Séquanes et Rauraques font désormais partie d'une seule et même province, la Maxima Sequanorum, avec Besançon pour capitale; ce remodelage va de pair avec une réorganisation du système de défense des frontières. Le 3º siècle est en effet marqué par les raids barbares. En 254 d'abord, puis de 260 à 275, les Alamans franchissent le Rhin et se livrent à des opérations de pillage. En Ajoie, on observe un changement dans la structure de l'habitat: certaines villae sont abandonnées et les populations se réfugient sur le Mont Terri. Les 4000 monnaies découvertes au 19° siècle témoignent d'une occupation du lieu jusqu'aux invasions de 352, au cours desquelles les Alamans détruisent le site. Les populations regagnent ensuite les plaines et certaines villae partiellement ruinées sont réoccupées, tout au moins par la main-d'œuvre agricole, les riches propriétaires ayant pu se mettre à l'abri dans les villes.

Fig. 11 Solidus au nom de Constance II, frappé à Antioche entre 347 et 350, provenant du Mont Terri à Cornol.

Solido di Costanzo II, coniato ad Antiochia tra il 347 e il 350 d.C., affiorato a Cornol-Mont Terri. Saint-Imier: une bien curieuse découverte. En 1904, des ouvriers qui creusaient une canalisation à proximité de la tour de la reine Berthe (ancien clocher de l'église Saint-Martin) découvrirent des ossements de l'ancien cimetière et un pot en céramique contenant quinze monnaies. Cette découverte, bien documentée et digne de foi, se singularise par son spectre monétaire: on compte six monnaies du Haut Empire, deux antoniniens du milieu du 3º siècle apr. J.-C., quatre nummi de Dioclétien à Constantin (300-335) et trois pièces de Magnence (350-353). On a parfois interprété cette trouvaille, composée de numéraire appartenant à des systèmes monétaires différents, comme la propriété d'un collectionneur du Moyen Age qui se serait fait enterrer avec son bien. Il pourrait aussi s'agir d'un dépôt votif (les monnaies déclassées faisant régulièrement partie de ce type d'offrandes) ou d'un lieu de culte d'origine païenne.



Les invasions des années 350 annoncent néanmoins la fin de la domination romaine dans nos régions, fixée conventionnellement en 476 avec la chute de Rome. En pratique, elle est effective dès 401 avec le retrait des troupes au sud des Alpes. Si le territoire de la cité des Rauraques n'existe plus, le nom de ce peuple ne disparaît pas puisqu'un «évêque des Rauraques», dont l'étendue de la juridiction reste inconnue, est attesté à Kaiseraugst dans les années 340.

Nous ne savons malheureusement pas grandchose du devenir des populations au 5° siècle: ici comme dans de nombreuses autres régions, cette période constitue un trou noir dans l'histoire. Ce qui est certain, c'est que les Celtes romanisés du Jura se trouvent alors dans une zone de contact entre différentes peuplades germaniques. Dès 534, le Jura est inclus dans le royaume franc, quelque part à la limite entre la Burgondie et l'Alémanie, et fait indubitablement partie de l'Austrasie en 561 avec Sigebert le Mais dans les faits, la région reste sous la tutelle du duché d'Alsace (annexé à l'Austrasie au début du 7° siècle) jusqu'en 740. La division des territoires en «gau» ou districts (par ex. Sornegau, district de la vallée de la Sorne) traduit une structure administrative germanique.

Le 7° siècle est souvent considéré dans le Jura comme l'époque des saints évangélisateurs et colonisateurs. En réalité, ceux-ci arrivent dans une contrée qui avait déjà eu des contacts avec le christianisme et qui n'était pas déserte. Mais il est vrai que les monastères, créés pour des raisons politiques, ont eu un effet catalyseur et dans la propagation de la foi, et dans la colonisation des terres. La toponymie révèle que les premiers endroits





Fig. 12 Crosse mérovingienne (7° siècle) attribuée à saint Germain, premier abbé de Moutier-Grandval.

Pastorale merovingio (VII sec.), attribuito a San Germano, primo abate a Moutier-Grandval.



occupés furent ceux comportant la racine *cour*-(lat. *curtis*, domaine) + nom de personne (Courroux, Courgenay, Cormoret...), situés sur les terres les plus favorables. C'est sans doute à partir de la seconde moitié du 6° siècle, sous l'influence germanique, qu'apparaissent les établissements dont le nom comprend *-court* en postposition (comme Boncourt). Notons qu'ils occupent une position marginale par rapport aux précédents. Quant aux noms dérivés de *villare* (-velier, -wiler), ce sont des créations des 7° et 8° siècles. Sauf exceptions, ces fondations occupent des endroits restés vacants jusqu'alors parce que peu favorables.

L'époque carolingienne

Dagobert († 638) avait réussi à restaurer l'unité du royaume franc, mais après lui la dynastie tombe en décadence. Ce n'est qu'avec les Carolingiens

que l'on retrouve un pouvoir central fort. En 843, au partage de Verdun, la chaîne jurassienne échoit à Lothaire. Au deuxième traité de Mersen en 870, le Jura et l'Alsace reviennent à Louis le Germanique. La décadence carolingienne permet pourtant aux Rodolphiens, en 888, d'inclure le Jura dans le deuxième royaume de Bourgogne. Jusqu'aux fouilles récentes, on ne connaissait rien de l'habitat de cette période. Les investigations archéologiques effectuées à Develier-Courtételle ont cependant montré qu'une partie de ce hameau était encore habitée aux 8° et 9° siècles.

L'Evêché de Bâle

En 999, Rodolphe III de Bourgogne donne à l'Evêché de Bâle l'abbaye de Moutier-Grandval et ses possessions. Cette donation représente pour l'évêque, lointain successeur de l'évêque des Rauraques, une première étape dans l'édification de son pouvoir temporel dans l'espace jurassien, sur des territoires qu'il ne gérait qu'au spirituel. En ce sens, la donation de 999 peut donc être considérée comme l'acte de naissance de l'entité communément désignée sous le nom d'Evêché de Bâle, dont la formation prendra plusieurs siècles. Rappelons que cette seigneurie ecclésiastique se constituera largement hors des frontières du diocèse de Bâle. L'Ajoie appartient en effet au diocèse de Besançon, de même que la prévôté de Saint-Ursanne et les Franches Montagnes – mais ces deux dernières régions seront annexées par le diocèse de Bâle à la fin du 11° siècle: quant à l'Erguël et à la rive nord du lac de Bienne, ils relèvent à cette époque de l'évêque de Lausanne au spirituel.

Durant tout le 11° siècle, les empereurs germaniques vont faire bénéficier les évêques de Bâle de leurs faveurs, contribuant à accroître l'emprise temporelle de l'Evêché hors du Jura. Si ces terres seront vites perdues, l'aide de Rodolphe de Habsbourg permettra à l'Evêché de mettre définitivement la main sur l'Ajoie en 1283. Cependant, dans la principauté épiscopale en formation, les

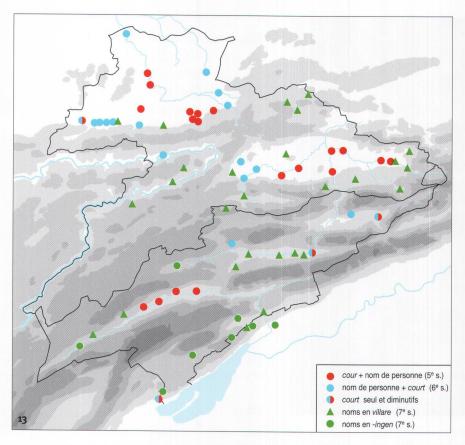


Fig. 13 Progression de l'habitat au Haut Moyen Age d'après la toponymie.

Sviluppo dell'occupazione del territorio in epoca medievale in base alle fonti toponomastiche.

Fig. 14
Denier du Royaume franc oriental,
de Louis IV l'Enfant. Atelier monétaire de Bâle, vers 910. Provenance:
Cornol-Mont Terri. Diamètre: 22 mm.

Denaro del Regno franco orientale, Luigi IV l'Infante. Zecca di Basilea, attorno al 910. Provenienza: Cornol-Mont Terri. Diametro: 22 mm. terres jurassiennes n'ont pas encore de nom commun et les anciennes dénominations restent d'usage (Elsgau pour l'Ajoie, Suzingau pour l'Erguël, etc.).

Au cours du 13° siècle, les évêques bâlois parviennent à renforcer leur pouvoir temporel, au détriment surtout des seigneurs laïcs. Ce sont cependant les 15° et 16° siècles qui vont faire de l'Evêché une principauté digne de ce nom grâce à l'action de princes-évêques énergiques, un Etat suffisamment fort pour parvenir à se relever des terribles ravages de la guerre de Trente Ans. A part l'installation définitive des princesévêques bâlois à Porrentruy, suite à la Réforme, peu de changements géographiques affecteront l'Evêché jusqu'au moment de sa disparition à la Révolution française; ses frontières correspondent, à peu de choses près, au canton du Jura, au Jura bernois, au Laufonnais et au Birseck actuels.

Les Rauraques et l'identité jurassienne

Suite au traité de Vienne en 1815, la majeure partie de l'ancien Evêché sera rattachée au canton de Berne. Le 19°, puis le 20° siècle, seront marqués par les revendications politiques pour l'autonomie du Jura, soutenues par les milieux intellectuels. C'est au 19° siècle que, suite à l'engouement suscité par les fouilles de Napoléon III à Alésia, les pays occupant l'espace de l'ancienne Gaule se (re)découvrent des ancêtres oubliés: les Gaulois. En France, Vercingétorix se substitue à Clovis comme ancêtre mythique de la nation française. Le phénomène s'étend rapidement aux pays voisins: la Belgique, l'Allemagne, la Suisse se prennent subitement de passion pour ce passé lointain. C'est donc tout naturellement que, dans le Jura, le nom des Rauraques, qui était tout d'abord celui d'une tribu gauloise, puis d'une civitas galloromaine, s'est superposé à celui de l'Evêché de Bâle. Du reste, ses habitants étaient couramment appelés les Rauraques, l'évêque de Bâle étant le successeur de celui des Rauragues. Pourtant, des savants comme Auguste Quiquerez dans les années 1860 ou Henri Joliat dans les années 1930 avaient déià mis en doute cette assimilation. Dans tous les cas, il faut noter que dans leur lutte d'indépendance (pour des raisons religieuses autant que linguistiques ou économiques) les Jurassiens allaient reléguer à l'arrière-plan l'argument identitaire dès les années 1930, à cause de la montée du





Fig. 15
Jacques-Christophe Blarer de
Wartensee, prince-évêque de Bâle
(1575-1608), inaugura une politique
visant à centraliser les pouvoirs et à
contenir les ambitions territoriales
des cantons de Bâle, de Soleure et
de Berne.

Jacques-Christophe Blarer di Wartensee, principe-vescovo di Basilea (1575-1608), diede inizio ad una politica di centralizzazione dei poteri e limitazione delle ambizioni territoriali dei cantoni di Basilea, Soletta e Berna. nazisme et de l'utilisation faite en Allemagne des notions de races et d'ethnies, préférant dès lors justifier leur quête d'autonomie par les valeurs que sont la langue et la culture françaises.

Néanmoins, l'origine rauraque du Jura reste ancrée dans la conscience collective. Comme l'écrit le professeur d'histoire contemporaine Urs Altermatt, «chaque pays vit de mythes et de légendes, malgré les objections critiques des historiens». La légende de Tell a elle-même été légitimée par la volonté du pouvoir, comme le stigmatise le professeur de littérature Peter von Matt: «C'est la volonté politique de la Suisse qui a maintenu Tell en vie. Cette volonté politique exigeait que l'histoire fût authentique, et elle l'a donc été».

Laissons donc le dernier mot à Henri Joliat: «Si le Jura peut s'intituler légitimement l'ancienne Rauracie, il le doit à la juridiction millénaire de ses princes, successeurs des évêques rauraques, beaucoup plus qu'à des relations géographiques ou ethniques avec la peuplade celtique de ce nom».

Du lac de Bienne aux portes de la France L'espoir mûrit dans l'ombre des cités; De nos cœurs monte un chant de délivrance. Notre drapeau sur les monts a flotté! Vous qui veillez au sort de la patrie, Brisez les fers d'un injuste destin!

Si l'ennemi de notre indépendance
Dans nos vallons veut imposer sa loi,
Que pour lutter chacun de nous s'élance
Et dans ses rangs jette le désarroi!
D'un peuple libre au sein de l'Helvétie
Notre passé nous montre le chemin.

Le ciel fera germer notre semence,
Marchons joyeux, c'est l'heure du Jura!
Demain nos cris, nos chansons et nos danses
Célébreront la fin de nos combats
Et dans la gloire au matin refleurie
Nous chanterons un hymne souverain.

Refrain

Unissez-vous, fils de la Rauracie Et donnez-vous la main, et donnez-vous la main!

L'hymne cantonal jurassien, La Nouvelle Rauracienne, écrit par Roland Béguelin en 1950. La version de 1830, de Xavier Stockmar, comportait déjà le même refrain. Les deux hymnes ont contribué à ancrer dans la mémoire la «rauracité» du Jura.

L'inno cantonale giurassiano, La Nouvelle Rauracienne, scritto da Roland Béguelin nel 1950. La versione del 1830, di Xavier Stockmar, aveva già lo stesso ritornello. I due inni hanno contribuito ad ancorare nella memoria l'appartenenza «rauraca» del Giura.

Crédit des illustrations

Photos: OCC/SAP (fig. 1, 2, 4, 7, 11, 14, 15);

Infographie: OCC/SAP (fig. 3, 5, 9, 13);

Dessin: OCC/SAP (fig. 6);

Photos: Delémont, Musée jurassien d'art et d'histoire (fig. 8, 10, 12);

Photo: Musée de Saint-Imier (encadré p. 31).